

RE-START, des logements économiques, qui ont prouvé leurs perfor- mances

10 mai 2004

Contact

Hakim Hamadou

tél. : 04 37 48 22 42

e-mail : ale.lyonagglom@wanadoo.fr

L'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE), a organisé le 3 mai dernier, en partenariat avec le Grand Lyon, l'ADEME et la région Rhône-Alpes, un atelier présentant les premiers retours d'expériences et les enseignements du programme européen RE-START. Furent ainsi rassemblés à l'école d'architecture de Lyon, près d'une centaine de maîtres d'ouvrage, d'architectes, de chargés d'affaire, d'élus et d'autres acteurs de la haute qualité environnementale (HQE) du territoire rhônalpin.

Lancé en 1995, le programme RE-START, porté par le Grand Lyon et soutenu par l'Europe, l'ADEME, et la Région Rhône-Alpes, est à l'origine de sept projets exemplaires et novateurs de logements sociaux, menés en partenariat avec des maîtres d'ouvrages locaux (les OPAC du Rhône, du Grand Lyon, de Villeurbanne, la SCIC Habitat, l'offiche HLM Sarel). L'objectif était d'atteindre une réduction importante des charges locatives et des émissions polluantes grâce à la conception du bâti, une isolation thermique renforcée et au recours à l'énergie solaire.



36% D'ÉCONOMIES PAR RAPPORT À UN LOGEMENT NEUF.

L'atelier a débuté par une intervention de Madame NORMAND (ADEME Rhône-Alpes), rappelant les objectifs du programme, suivie d'une présentation de Monsieur HAMADOU (ALE Lyon) au cours de laquelle furent énoncées les principales caractéristiques techniques des différents projets retenus.

Enfin Olivier SIDLER (bureau d'étude ENERTECH en charge du suivi des opérations) a dévoilé les premiers résultats du suivi énergétique du projet "Les Tourmesols", **démontrant une économie globale d'énergie de 36%, avec une moyenne de 385 € TTC économisés par an et par logement.** De plus, chacun des 17 logements de l'immeuble rejette en moins chaque année dans l'atmosphère l'équivalent d' **1,44 t de CO₂**. Sur l'ensemble de la résidence, cette économie environnementale peut être comparée à la combustion de 950 litres d'essence dans une voiture consommant 6 L/100 km et parcourant 160 000 km !



Conçus avec 10 ans d'avance sur les principes actuels d'efficacité énergétique et de prise en compte de l'environnement, la technique a pu montrer sa fiabilité. Pour obtenir des résultats encore meilleurs, il reste toutefois à accentuer les efforts d'information et de sensibilisation des habitants pour optimiser l'usage des dispositifs d'économie d'énergie.

La question des charges internes (occupants, équipements électriques, appareils de cuisson...) pose aujourd'hui un problème nouveau dans les bâtiments très performants durant les périodes de température extérieure élevée. Cela rappelle que les performances énergétiques et le confort d'été doivent être abordés simultanément et que des réponses techniques doivent être trouvées à la conception, mais aussi à l'utilisation (comportements).

La formation des acteurs de la construction sur la qualité environnementale reste également un point important et constitue même la base de son développement.

Après un échange avec la salle, Madame VESSILIER, Vice Présidente du Grand Lyon en charge du développement durable et de l'écologie urbaine a clos cet atelier, affirmant la volonté du Grand Lyon d'encourager ce type de réalisations exemplaires dans les années à venir.

L'ALE en bref

Créée le 30 juin 2000, l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise (ALE) est une structure associative loi 1901, mise en place par la Communauté Urbaine de Lyon et l'Europe (programme SAVE). L'ALE est l'**Espace Info Energie** de l'agglomération en partenariat avec l'ADEME, et exerce ses missions dans 4 grands domaines : *efficacité énergétique, HQE, énergies renouvelables, maîtrise des usages à travers les comportements* (éclairage, chauffage, froid, eau, transports...). Les actions de l'ALE recouvrent quatre secteurs : l'habitat, les entreprises, le patrimoine public, les transports et la qualité de l'air et répondent aux demandes de conseils, d'assistance, d'information, de formation, de communication du grand public et des professionnels. Les partenaires de l'ALE sont les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les associations de particuliers (propriétaires, co-propriétaires, consommateurs...), des associations partenaires, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les fournisseurs d'énergie, le grand public...